

OFFICE NOTARIAL DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

MEMORANDUM CLIENT ET PARTENAIRES

Alain-Xavier BRIATTE / Notaire

- **Intervenant à l'ESSEC – cours de financement immobilier**
- Master II droit de la construction et de l'urbanisme
- Institut de Droit des affaires de PARIS II Assas
- Ancien avocat près la Cour d'appel de Paris
- Lauréat de l'Ecole de Formation du Barreau de PARIS

Candice CALIGARIS – Chargé d'enseignement à l'Université Aix- Marseille en droit des sociétés et droit de la famille, **notaire stagiaire**

Office notarial de Saint-Jean-Cap-Ferrat

2, avenue des Fleurs F • 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat

Tel: +33 4 93 91 73 19 | Mobile: + 33 7 67 59 64 26

Email : alain-xavier.briatte@notaires.fr

L'optimisation du coût d'un refinancement

Executive summary

Le choix de la technique utilisée aux fins de rembourser un prêt existant recèle un enjeu économique non négligeable au regard de l'intérêt dudit refinancement. Il convient d'optimiser le coût de ce remboursement, tout en garantissant la sécurité du nouveau prêteur, au travers d'une technique adaptée à la situation de refinancement envisagée. Nous nous intéresserons aux grands crédits professionnels ou particuliers immobiliers, pour lesquels une optimisation fait du sens. L'illustration que nous présenterons dans ce *Memorandum* concerne le refinancement d'un prêt professionnel de 5 millions d'euros garanti initialement par une hypothèque conventionnelle de 5 millions d'euros. Selon la technique utilisée (mainlevée, subrogation, novation), les « frais de notaire » peuvent varier de 1 à 3.

